

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ

SEANCE DU 22 DÉCEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION :	14/12/2023
DATE D’AFFICHAGE :	26/12/2023
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrits : 62 - Présents : 35 - Pouvoirs : 7 - Votants : 42 - Pour : 42 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET :	<p>Avenants ANTARGAZ ENERGIES aux contrats de concession DSP GAZ Annexe 3 Tarification de service et intégration de l’annexe 3bis Indexation des Prix du Service</p>

L’an deux mille vingt-trois, le vendredi 22 décembre à 9 heures 30, le Comité de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

ETAIENT PRESENTS : 35 délégués dont 7 avaient un pouvoir de vote validé, sur 62 délégués convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS : 27 délégués.

Monsieur Daniel CARON a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la FDE80 et ANTARGAZ-ENERGIES ont signé 7 contrats de concession pour desserte en gaz de 21 Communes du département pour lesquels la FDE et ANTARGAZ-ENERGIES proposent la signature d’avenants pour modification de l’annexe 3 « Tarification du service » dans le Contrat, afin d’ajuster la tarification pour tenir compte de la conjoncture actuelle et permettre d’avoir une tarification homogène entre les différentes tranches tarifaires.

Contrat du 04/03/2008 (Candas et Quevauvillers) Avenant N°3

Contrat du 17/03/2008 (Briquemesnil Floxicourt, Molliens Dreuil, Riencourt, St Quentin en Tourmont) Avenant N°6

Contrat du 09/02/2009 (Arry, Saisseval) Avenant N°4

Contrat du 15/02/2012 (Bougainville, Clairly Saulchoix, Hérisart, Quesnoy sur Airaines, Naours, Revelles) Avenant N°4

Contrat du 16/01/2014 (Hallencourt, Saint Blimont, Pendé) Avenant N°3

Contrat du 16/06/2016 (Le Hamel, Saint Riquier, Warloy Baillon) Avenant N°3

Contrat du 27/05/2020 (Saint-Ouen). Avenant N°2.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve les avenants aux contrats de concession ;
- Autorise le Président à signer ces avenants aux contrats de concession avec ANTARGAZ ENERGIES.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

